Centre de services scolaire de la Capitale
Québec

Croqu'Odile

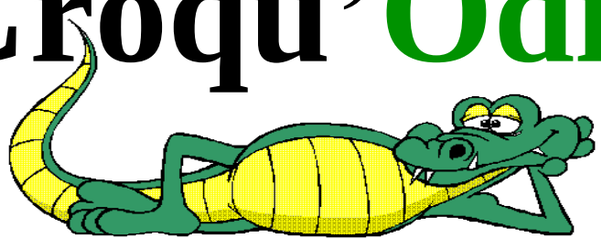

8 septembre 2020

École Sainte-Odile
2825, rue du Curé-Couture, Québec, G1L 4P7 – (418) 686-4040, p. 4051
Courriel : ecole.ste-odile@cscapitale.qc.ca ❁ Site web : http://www.cscapitale-ecole-ste-odile.ca/
Page Facebook : École Sainte-Odile de Québec

Chers parents,

Me voici pour une deuxième année à la barre de cette belle école Sainte-Odile. J'en suis très heureuse !!! Malgré une fin d'année rocambolesque et un début tout aussi olé olé, je suis fière de mon équipe, de nos élèves et de leur extraordinaire capacité d'adaptation. La prochaine année sera assurément inoubliable, mais j'espère surtout qu'elle sera enrichissante, motivante et joyeuse !!! À mon avis, une école doit être pleine de vie, de sourires et surtout le lieu de nombreux apprentissages pour petits et grands. Dans cette optique, la bienveillance est au cœur de nos préoccupations.

Je vous remercie d'être des partenaires engagés et fiers de votre école de quartier.

Je vous souhaite une douce et belle année
Mme Martine

****IMPORTANT****

HORAIRE 2020-2021

**Surveillance sur la cour à partir de 8 h 00
(les enfants non inscrits au service de garde ne doivent pas arriver sur la cour avant 8 h 00)
8 h 05 : Entrée pour tous les élèves (préscolaire et primaire 1re à 6e année)
8 h 10 : Début des cours
10 h 32 : Fin des cours (préscolaire)
11 h 30 : Fin des cours (primaire 1re à 6e année)

**Surveillance sur la cour à partir de 12 h 45
(les enfants non inscrits au service de garde ne doivent pas arriver sur la cour avant 12 h 45)
12 h 50 : Entrée pour tous les élèves (préscolaire et primaire 1re à 6e année)
12 h 55 : Début des cours
15 h 15 : Fin des cours pour tous

ABSENCE OU RETARD

Toute absence ou tout retard doit être motivé par les parents par téléphone ou par courriel **au secrétariat de l'école** (voir l'entête du Croqu'Odile pour les coordonnées), et ce, même si vous avez avisé l'enseignant(e) du motif de son absence. De cette façon, nous tentons de limiter le nombre d'appels que la secrétaire doit faire.

Encore plus important cette année, si votre enfant est absent parce qu'il est malade, vous devez nous préciser ses symptômes afin de permettre à l'école d'entreprendre les démarches nécessaires, au besoin. Suivez ce Lien, en cas de doute.

Veuillez noter que : La Loi sur l'instruction publique prévoit à l'article 17 que « *les parents doivent prendre les moyens nécessaires pour que leur(s) enfant(s) remplisse(nt) leur obligation de fréquentation scolaire* » et à l'article 18 que « *la direction d'école s'assure, selon les modalités établies par le Centre de services scolaire, que les élèves fréquentent assidûment l'école.*

RENCONTRE PARENTS-ENSEIGNANTS DE LA 1RE À 6E ANNÉE - CHANGEMENT

Vendredi dernier, vous avez reçu une nouvelle communication vous informant de l'annulation de la rencontre de parents qui devait se dérouler le mercredi 9 septembre en soirée. Vous recevrez ou avez déjà reçu de nouvelles informations de la part du titulaire de votre enfant concernant la nouvelle façon de faire. Merci de votre compréhension.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES ET JOUR FÉRIÉ À VENIR

- 21 septembre (pédagogique)**
- 9 octobre (pédagogique)**
- 12 octobre (congé pour tous)

** Le service de garde sera ouvert pour les élèves inscrits les 21 septembre et 9 octobre.
** Prenez note que le service de garde ferme à **17 h 30** lors des journées pédagogiques.

CIRCULATION DANS L'ÉCOLE ET AUX ALENTOURS

Nous demandons votre collaboration pour respecter certaines règles afin d'assurer la sécurité de tous les enfants. Si vous avez à vous présenter à l'école pendant les heures de classe, vous devez utiliser l'entrée principale de l'établissement (Porte # 1) et vous présenter au secrétariat.

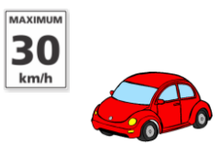

En lien avec les mesures de la Santé publique à respecter :

- Les parents ne sont pas admis dans la cour d'école sur les heures de classe;
  À l'arrivée du matin et du midi, laissez votre enfant entrer seul sur la cour et attendez-le à la clôture ou entre les deux écoles (porte # 6). Veuillez avoir votre masque et le porter si la distanciation est difficile à respecter. Merci de votre compréhension.
- Vous devez vous présenter *obligatoirement* au secrétariat dès votre arrivée à l'école. *Les déplacements de parents dans l'école sont interdits;*

- En voiture, circulez tranquillement et stationnez dans le bon sens de la rue;
- Le stationnement est interdit dans la zone d'autobus (porte #6 du service de garde);
- Nous vous demandons de vous stationner sur le bord de la rue et non en double pour ne pas bloquer la circulation et voir à la sécurité de nos élèves;
- Veuillez svp respecter la limite de vitesse de 30 km/h aux abords de l'école;
- Soyez attentifs aux enfants sur les rues des Chênes et des Peupliers (près de la sortie des élèves).

La collaboration de tous assure la sécurité des déplacements aux alentours de l'école.

FRAIS SCOLAIRES

Il est important de régler les frais de scolarité pour l'année 2020-2021 avant le 30 septembre 2020. Vous avez reçu une copie de la facture dans le sac d'école de votre enfant, vous la trouverez également sur le Portail Parents. Pour toutes questions, veuillez s'il vous plait contacter le secrétariat de l'école au poste 4051. Merci 😊

MESSAGE DU SERVICE DE GARDE...

Pour rencontrer madame Nathalie Vigneault, responsable du service de garde, vous êtes priés de prendre rendez-vous par téléphone au 418-686-4040 poste 3514 ou par courriel à : sgarde.ste-odiles@capitale.qc.ca

RAPPELS

- ✓ Un lunch froid ou l'utilisation du thermos est **obligatoire pour tous**. Les micro-ondes ne sont plus en fonction.
- ✓ Après l'école, vous devez vous présenter à la porte #6 (entre les 2 écoles) pour venir chercher votre enfant. Les nouvelles consignes font en sorte que les parents doivent demeurer à l'extérieur en tout temps, ainsi ce sont les enfants qui seront appelés et qui viendront vous rejoindre. Merci de maintenir, autant que possible, une distance de 2 m avec les autres parents.
- ✓ Votre enfant doit être inscrit au service de garde s'il arrive avant 8 h 00 ou avant 12 h 45 sur la cour d'école. Celle-ci est réservée aux enfants de l'école de 7 h00 à 18 h 00. Vous avez toutefois accès au parc de la Ville de Québec qui se situe près de l'avenue des Peupliers.
- ✓ Les chiens sans laisse sont interdits **partout et à tout moment**.
- ✓ Le paiement par chèque ou par Internet sera à privilégier. Sinon, le montant exact dans une enveloppe peut être accepté et remis au secrétariat, par la porte #1.
- ✓ Pour toutes demandes de modification de fréquentation, veuillez svp aviser madame Nathalie au minimum 1 semaine à l'avance. Merci de votre collaboration.

Des changements importants ont été effectués dans les groupes du service de garde afin de respecter les consignes de la Santé publique et conserver la bulle-classe, le plus possible. Chez les élèves plus vieux, certains petits groupes partageront un/e éducateur/trice toujours dans l'objectif de ne pas mélanger les élèves. Si vous avez des questions à ce sujet, vous pouvez contacter Mme Nathalie ou Mme Martine par courriel ou téléphone.

PERSONNEL DU SERVICE DE GARDE 2020-2021

Les éducateurs/trices qui s'occuperont de vos enfants cette année seront :

- Mme Sophie Bastien (alias Mme Marie-Sophie) : groupe préscolaire 4 ans;
- Mme Kathleen Potvin-Paquet : groupe préscolaire 5 ans;
- Mme Nidia : groupe préscolaire 5 ans;
- Mme Tifa : groupe préscolaire 5 ans;
- Mme Angela : groupe 1re année;
- Mme Cynthia : groupe 1re année;
- Mme Mélissa : groupe de 2e année;
- Mme Mireille : groupe de 2e année;
- Mme Suzie : groupe de 3e année;
- Mme Martine : groupe de 4e/5e année;
- Mme Carole Anne : groupe de 1re/2e année;
- M. Cédric Peeters Bélanger : groupe 3e/5e et 6e année;
- Mme Sophie Létourneau : groupe 4e et 6e année;

- M. Mathieu Bérubé, TES auprès de tous les groupes;
- Mme Nathalie Vigneault : responsable du service de garde.

CHRONIQUE ORTHOPHONIQUE DE MME ISABELLE

Bonjour chers parents,

Nouveauté cette année à l'école Sainte-Odile ! Une chronique orthophonique suivra à la fin de chaque édition du Croqu'Odile 😊. Vous y trouverez des fiches informatives, des idées d'activités ou des conseils de stimulation langagière que vous pourrez intégrer à votre quotidien.

Pour cette première édition, je vous partage des conseils généraux pour favoriser la stimulation langagière à la maison. Ce document a été conçu par une collègue orthophoniste du Centre de services scolaire de la Capitale ! Vous le trouverez en pièce jointe.

En espérant que cette nouveauté vous plaise et vous soit utile !

Bonne jasette avec vos enfants !

Isabelle Laferrière, orthophoniste de l'école Sainte-Odile

En cette rentrée scolaire, je vous réitère ma joie et mon enthousiasme d'être parmi vous. Je suis heureuse de revoir vos enfants et de reconnaître *certains* parents (désolée, avec le masque j'ai beaucoup de difficulté...) 😉

Je demeure disponible pour tous commentaires/questions par courriel, par téléphone ou directement à l'école *sur rendez-vous*. Il me fera plaisir de vous rencontrer.

Bon mois de septembre

Martine Fortin
Directrice

Caroline Gendreau

ORTHOPHONISTE

CONSEILS POUR FAVORISER LA STIMULATION DU LANGAGE À LA MAISON

Face à face

Le plus possible, placez-vous à la hauteur de l'enfant lorsque vous vous adressez à lui et regardez-le dans les yeux. Il sera alors plus facile pour lui de vous regarder et de vous imiter.

Donner le bon modèle verbal

Lorsque l'enfant se trompe dans la prononciation d'un mot ou fait une erreur dans sa phrase, redire le mot ou la phrase de l'enfant en ralentissant le débit et en accentuant l'erreur corrigée. Par exemple (prononciation) : si l'enfant dit « pallon » pour *papillon*, l'adulte dit « Oui, c'est un très beau **pa-pi-llon** ». Voici un autre exemple (phrase) : si l'enfant dit « ça a fait boom », l'adulte reformule en disant « Oui, tu es **tombé** ».

Utiliser des mots clairs et précis

Il est important d'utiliser les bons mots pour aider l'enfant à les apprendre, à les utiliser et à formuler ses idées de façon claire. Voici quelques suggestions :

- Éviter les termes « ça, chose, affaire, truc, patente »;
- Utiliser souvent les mots nouveaux dans divers contextes;
- Privilégier les mots justes. Par exemple : « Oh le beau coin-coin! Il est bon ton kiki? » ne permettent pas à l'enfant d'apprendre les mots *canard* et *biscuit*. L'enfant va imiter et apprendre les mots qu'il entend, alors assurez-vous d'utiliser les bons mots! :)
- Lire des livres régulièrement pour exposer l'enfant à de nouveaux mots et à un vocabulaire plus complexe.

L'importance des silences

Laissez le temps à l'enfant de prendre la parole, de répondre à vos questions, d'imiter les mots que vous utilisez. Certains enfants ont besoin de plus de temps pour répondre, alors attendez 5 secondes après avoir parlé pour lui laisser la chance de prendre la parole à son tour.

Encourager et féliciter

Félicitez l'enfant pour son écoute, son intérêt et ses efforts à vous imiter et à communiquer avec vous! Encouragez-le à continuer et soulignez tous les petits progrès. « Bravo! Super! » ou une tape dans la main peuvent contribuer à l'encourager et à persévérer! :)

Caroline Gendreau, M. Sc., Orthophoniste, mars 2020